RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ



Jean-Pierre ROUX
Député de Vaucluse

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - MARS 1973

OUI à la Liberté...
NON à la Censure !

Madame, Monsieur,

Tout au long de cette campagne, vous avez entendu beaucoup de discours, lu certainement un grand nombre d'écrits ; en famille, avec vos amis, vous avez dû « parler politique », réfléchir à votre vote du mois de Mars ; peut-être même avez-vous déjà décidé du choix que vous allez faire.

Je ne me suis donc pas fixé comme objectif, par cette modeste profession de foi, respectueux que je suis de votre opinion et de vos idées, de vous démontrer que je serai votre meilleur représentant et que le programme de la formation à laquelle j'appartiens est le plus généreux.

Vous me connaissez en effet puisque je suis votre Député depuis cinq années ; mon programme, vous le connaissez aussi, puisque c'est celui que nous mettons en pratique continuellement : l'expansion économique, seule garante du progrès social.

Je pourrais vous dire aussi l'importance que j'attache à nos Institutions, au fait que nous puissions élire nous-même notre Président de la République, que ces Institutions sont menacées par le Programme Commun socialo-communiste, etc... Tout cela vous l'avez déjà entendu, vous le savez.

Aussi me bornerai-je à un seul point, qui me paraît essentiel :

celui de la Liberté.

Il me serait facile de vous parler des libertés individuelles ou collectives, par référence à ce qui se passe dans les pays de l'Est ou de l'Europe Centrale.

Je ne le ferai pas car cela aussi, vous l'avez déjà entendu.

Mon ambition est simplement de vous apporter la preuve, par un exemple précis, que vous connaissez tous pour le vivre chaque jour, qu'un Gouvernement socialo-communiste censurerait la presse, nous priverait du pouvoir d'informer et vous priverait, vous-même, du pouvoir de vous informer.

La preuve ?

Vous l'avez dans ce département de Vaucluse avec le Journal « le Provençal » dont vous savez qu'il est à direction socialiste (Gaston DEFERRE - Francis LEENHARDT).

Savez-vous en effet que nous sommes censurés sur ce journal, que nous n'avons pas le droit d'y paraître et qu'il faut quelquefois faire peser la menace du Tribunal pour pouvoir obtenir un droit de réponse ?

Savez-vous que nos déclarations sont tronquées, nos articles filtrés et que les colonnes de ce Journal ne sont réservées qu'à des candidats choisis par sa direction socialiste ?

Les responsables de ce journal ne sont pas encore au pouvoir et, déjà, ils nous censurent.

S'ils parvenaient à prendre le pouvoir, ne censureraient-ils pas ce grand moyen d'information qu'est la Télévision Française ?

N'avons-nous pas le droit, de ce fait, de supposer qu'ils n'accorderaient « l'aide à la presse » qu'aux journaux de leur choix et qu'ils feraient donc disparaître les autres ?

Madame, Monsieur, si la presse est menacée, c'est notre liberté d'opinion et notre pouvoir de nous informer qui le sont.

C'est un des multiples exemples des atteintes qui seraient immanquablement portées à nos Libertés.

Si vous ne croyez pas ce que l'on vous dit sur les régimes totalitaires, réfléchissez donc sur le comportement des communistes et de leurs alliés, partout où ils ont déjà le pouvoir, lorsqu'ils ont la « main-mise » sur la presse ou lorsqu'ils font « main basse » sur les villes.

Vous devinez aisément, Madame, Monsieur, ce qu'il adviendrait de notre Société si, par malheur, notre pays connaissait le désastre ; si, par bonheur, mon pouvoir de convaincre est jugé par vous suffisant, alors je garderai longtemps le souvenir d'avoir participé à une rude bataille et d'avoir pu ainsi lutter pour le Bonheur et la Liberté des Hommes et des Femmes de France.

Joseph BÉZERT
Chef d'Entreprise
Député suppléant

Jean-Pierre ROUX
Ingénieur T. P. E.
Député sortant
Union des Républicains de Progrès

Imp. Barthélemy. Z. I. Avignon